

COLLECTIVITÉS

Bakel : 247 millions F.CFA de crédits octroyés à 388 bénéficiaires en 2024



P. 2

AFRIQUE

Le Djiboutien Mahmoud Ali Youssouf élu président de la Commission de l'UA



P. 3

PATRIMOINE

Richard-Toll : "La folie du baron Roger" en voie de réhabilitation



P. 7

REPORTAGE

A SALGUIR, L'ASSECHÈMENT DES MARIGOTS PLOMBE LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le village de Salguir, situé au nord-est de la commune de Gandon, dans la région de Saint-Louis, est confronté à l'assèchement progressif de ses trois marigots plombant les activités économiques comme l'agriculture et la pêche. Autrefois appelé Salguir Diagne, cette localité comprend principalement un écosystème de trois marigots, « Khant », « Ndjim » et « Ndiasséou », qui jouait un rôle vital pour l'équilibre écologique et économique local. Une fonction perdue au fil des années à cause de l'assèchement progressif des marigots accentué par le déficit pluviométrique lié au changement climatique.

LIRE PAGES 4 & 5

LUTTE AVEC FRAPPE FRANC DOMINE AMA BALDÉ ET POURSUIT SON ASCENSION DANS L'ARÈNE



Dakar – Le lutteur Franc, alias Ndiaga Or, des Parcelles Assainies, continue sa marche victorieuse dans l'arène. Dimanche, il a battu Ama Baldé de Pikine, lors de leur affrontement organisé à l'Arène nationale, à Dakar.

Prenant le dessus dès les premières secondes du combats, Franc n'a eu besoin que d'un round pour prendre le dessus. A la suite d'un bref échanges de coups, il a saisi son adversaire par la ceinture pour le projeter au sol. Il signe ainsi sa 14^e victoire en autant de combats. Elle survient après celle obtenue face à Bombardier. Franc poursuit son ascension, confirmant son statut d'étoile montante de la lutte avec frappe. Il envoie un nouveau message à de potentiels adversaires qui l'attendent.

■ Aboubacar Demba Cissokho

COLLECTIVITÉS

■ Par Abou Ndiaye

Bakel – La mutuelle d'épargne et de crédit pour la dynamisation de la micro finance (Mec Dynamic) de Bakel (est), annonce avoir débloqué, en 2024, une enveloppe de 247 millions FCFA au profit de 388 bénéficiaires dont des femmes et des jeunes du département de Bakel, a indiqué, samedi, sa cheffe d'antenne, Diamilatou Koité.



« En 2024, on a déboursé 247 millions de FCFA pour 388 bénéficiaires au niveau du département. Il s'agit des hommes, des femmes et des jeunes qui s'activent dans plusieurs secteurs d'activités », a-t-elle lors de l'assemblée générale ordinaire de cette institution de micro finance, créée par les communautés de la base pour offrir des services financiers aux populations démunies et du secteur informel.

Cette mutuelle qui intervient uniquement dans le Sénégal oriental est présente à Bakel depuis 2006. En plus des financements en espèces, elle octroie des crédits au secteur de l'élevage, de l'agriculture mais aussi des congélateurs et taxi-motos, a-t-on appris de ses initiateurs. « Pour les congélateurs, on a commencé en 2011. 544 frigos ont été distribués aux femmes. Pour les taxi-motos, 172 et 1 tricycle ont été distribués aux jeunes depuis 2015. Cette année, on veut donner 50 taxi-motos avec des assurances », a indiqué Diamilatou Koité.

BAKEL : 247 MILLIONS F CFA DE CRÉDITS OCTROYÉS À 388 BÉNÉFICIAIRES EN 2024 (RESPONSABLE)



Elle s'est réjouie du taux de remboursement estimé à 90%. « Parmi les 544 congélateurs, de 2011 jusqu'à 2024, il y a que deux personnes qui n'ont pas pu rembourser », a-t-elle révélé.



Présent à la rencontre, le coordonnateur de cette institution de micro finance, Babacar Mbaye souligne que son équipe travaille à lever les contraintes dont font face les populations pour accéder aux services financiers. « Nous voulons que Mec Dynamic se positionne comme le transformateur social. Nous trouvons une personne à un niveau zéro pour l'amener à un niveau un et nous l'accompagneront pour qu'il atteigne d'autres niveaux », a fait savoir M. Mbaye. Cette démarche se

base, selon lui, sur des offres de crédits adaptés aux besoins des communautés pour permettre à chaque membre de l'institut de mener ses activités.

« Avec nos crédits, nous pouvons toucher des cibles qui n'ont pas les moyens d'adhérer à nos institutions. C'est une mutuelle communautaire, nous faisons tout pour retourner les bénéfices aux communautés », a déclaré Babacar Mbaye, invitant la population à travailler sur l'épargne.

Venu représenter le préfet de Bakel, Léopold Dibocor Mbokh, directeur du Centre départemental d'éducation populaire et sportive (CDEPS), a invité les responsables de l'institution à poursuivre leurs efforts qui participent au développement de la circonscription. ■

AGRICULTURE

BUNKILING : UN BILAN SATISFAISANT DU PROJET DE 12 PÉRIMÈTRES MARAÎCHERS À NDIAMALATHIEL

■ Par Oumar Baldé



Bunkiling – Le sous-préfet de l'arrondissement de Bogal, Salif Ndiaye a jugé très satisfaisant les réalisations de 12 périmètres maraîchers dans le cadre de l'amélioration

des conditions de vie des femmes de la commune de Ndiamalathiel, dans le département de Bunkiling, région de Sédhiou (sud). Le projet Action climatique féministe en Afrique de l'Ouest (ACF-AO) est financé par Affaires mondiales Canada (AMC) et réalisé dans la commune de Ndiamalathiel par SUNTAEG Energy, filiale sénégalaise de la compagnie canadienne SUNTAEG technologies en partenariat avec Inter pares et SUCO, deux ONG Canadiennes.

« Nous sommes venus effectuer une visite de terrain aux deux blocs maraîchers déjà en activité, notamment le bloc de Diallo-Counda et celui de Médina France, situés dans la commune de Ndiamalathiel », a déclaré le sous-préfet de l'arrondissement de Bogal.

Très satisfait des progrès réalisés, Salif Ndiaye a souligné que « ce projet contribuera à réduire l'oisiveté, l'angoisse et le stress des femmes et des jeunes ». Grâce à ce projet, a-t-il dit, les populations parviendront à revaloriser les sols, augmenter la production et renforcer leur pouvoir d'achat. Ce qui profitera à

l'ensemble des ménages. M. Ndiaye a invité les collectivités territoriales et les associations de protection de l'environnement à s'inscrire dans une démarche de durabilité pour pérenniser des initiatives de ce genre. Il estime que cette visite a été une occasion d'évaluer les réalisations du SUNTAEG Energie en collaboration avec douze Groupements d'intérêt économique (GIE) composés, chacun, de soixante-quatre femmes.

Le sous-préfet a annoncé la réalisation de dix autres périmètres maraîchers dans d'autres sites de la commune afin de couvrir largement la zone en termes d'infrastructures agricoles. Chaque hectare de ces blocs maraîchers est dédié à huit types de cultures, dont certaines ont déjà atteint la maturité, a-t-il indiqué.

« Les projets ont un début et une fin, il est donc crucial de réfléchir dès maintenant aux moyens de pérenniser ces acquis », a-t-il conclu tout en louant les efforts des partenaires et des services des eaux et forêts. Selon lui, le projet a été réalisé sans l'utilisation de produits chimiques, avec des pratiques agricoles biologiques respectueuses de l'environnement.

Les femmes bénéficiaires ont exprimé leur profonde satisfaction quant au choix de la commune de Ndiamalathiel pour abriter le projet. Grâce à cette initiative, elles parviennent désormais à subvenir à leurs besoins essentiels, en assurant les frais de scolarité de leurs enfants, les soins médicaux. ■

SOCIÉTÉ NATIONALE
AGENCE DE PRESSE SÉNÉGALAISE
(APS)

ADRESSE :

Maison de la presse,
Rue 5 x Corniche ouest
Médina (Dakar)

DIRECTEUR GÉNÉRAL :
Momar Diong

**DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ET DES CONTENUS :**
Amadou Samba Gaye

CHEF DE SERVICE :
Aboubacar Demba Cissokho

PHOTOGRAPHES :
Pape Demba Guèye
Dieylani Seydi
Aliou Sylla

MONTAGE / INFOGRAPHIE :
Essa Seck

SERVICE COMMERCIALE :
Yaye Fatou Ndiaye
Infoline : 77 280 96 96 - 77 280 95 95



AUDIT DE LA COUR DES COMPTES

■ Par Hamat Kane

Dakar – **Pastef, le parti au pouvoir, réagissant aux malversations relevées par la Cour des comptes sur les finances publiques sénégalaises entre 2019 et mars 2024, a dénoncé un “carnage financier sans précédent”, tandis que l’APR, l’ex-parti au pouvoir, fustige une “machination” menée par les dirigeants actuels du pays contre leurs prédécesseurs.**

“Nous avons assisté à un carnage financier sans précédent, à un constat effarant, à des faits extrêmement graves”, a soutenu Daouda Ngom, le coordonnateur du Mouvement national des cadres de Pastef, lors d’une conférence de presse. “Les Sénégalais sont sidérés” par ces “écarts” entre les données fournies par la Cour des comptes et celles publiées par les ex-dirigeants du pays, a ajouté M. Ngom.

D’autres cadres de Pastef, dont le député Mohamed Ayib Daffé, Bassirou Kébé, le directeur général de la SN HLM, et Babo Amadou Ba, celui du Fonds de financement de la formation professionnelle et technique, ont pris part à la conférence de presse.

“L’histoire vient encore de donner raison au Premier ministre, Ousmane Sonko, qui avait décrit cette situation”, a poursuivi Daouda Ngom, également ministre de l’Environnement et de la Transition écologique. “Nous sommes face à de graves crimes”, a soutenu Mohamed Ayib Daffé, assurant le gouvernement du “soutien de Pastef”, concernant la suite à donner à l’audit de la Cour des comptes.

L’ex-parti au pouvoir, l’APR, a dénoncé une “machination” des dirigeants actuels du pays contre leurs prédécesseurs. “Ce rapport, nous le rejetons [...] pour sa forme, son fonds et sa finalité”, a argué la députée Aïssata Tall Sall, présidente du groupe parlementaire Takku Wallu Sénégal, ancienne ministre, proche de l’ex-président de la République, Macky Sall.

“Les plaintes et les tentatives de justification d’un échec”

Pape Malick Ndour, militant de l’APR et ancien ministre de la Jeunesse, a dénoncé “les plaintes et les ten-

PASTEF DÉNONCE “UN CARNAGE FINANCIER” DES EX-DIRIGEANTS DU PAYS, L’APR PARLE D’UNE “MACHINATION”



tatives de justification [...] d’un échec” des autorités actuelles du pays. Avec l’audit réclamé à la Cour des comptes, elles cherchent à “justifier” leur “inaction” et leur “échec”, a soutenu M. Ndour. Des poursuites judiciaires seront menées contre les auteurs présumés des malversations relevées par la Cour des comptes, a déclaré, jeudi, le ministre de la Justice, Ousmane Diagne.

Selon M. Diagne, ils seront poursuivis en justice pour divers délits : faux en écriture et faux en informatique, détournement de deniers publics et escroquerie sur les deniers publics, blanchiment de capitaux, enrichissement illicite, complicité et recel de ces chefs d’inculpation.

Plusieurs personnalités, dont d’anciens ministres et d’anciens directeurs généraux, ainsi que des comptables et des “particuliers” sont concernés par les enquêtes et les poursuites judiciaires à mener à la suite de la publication de l’audit de la Cour des comptes, a-t-il dit lors du point de presse.

“Des anomalies relatives à des rattachements de recettes”

L’audit montre que “l’encours de la dette est supérieur à celui affiché dans les documents de reddition. L’encours total de la dette de l’administration centrale budgé-



taire s’élève à 18.558,91 milliards de francs CFA au 31 décembre 2023 et représente 99,67 % du PIB”, a noté la Cour des comptes.

La mission de certification d’un rapport de l’Inspection générale des finances, par la Cour des comptes, “a abouti aux principales constatations suivantes : tirages sur ressources extérieures supérieurs à ceux affichés dans le rapport du gouvernement ; encours de la dette supérieur à celui figurant dans le rapport du gouvernement ; disponibilités du Trésor supérieures à celles indiquées” par le ministère des Finances et du Budget, constatent les auteurs de l’audit.

Ils affirment avoir relevé “les constatations ci-après : des discordances sur les données de l’amortissement, de l’encours de la dette publique et des disponibilités bancaires ; des anomalies constatées dans les surfinancements ; des pratiques impactant la trésorerie de l’État ; des manquements dans la gestion des dépôts à terme”.

L’institution chargée du contrôle des finances publiques a relevé aussi “des anomalies relatives à des rattachements de recettes”, une absence de rapports d’évaluation des dépenses fiscales en 2022 et 2023 “contraire” à la réglementation de l’UEMOA, des transferts de crédits contraires aux règles en la matière, etc. ■

AFRIQUE

■ Par Serigne Mbaye Dramé

Dakar – **Le Djiboutien Mahmoud Ali Youssouf a été élu, samedi, à Addis Abeba, président de la Commission de l’Union africaine, pour quatre ans, en remplacement du Tchadien Moussa Faki Mahamat dont le mandat est arrivé à terme.**

Face à ses concurrents, le Kényan Raila Odinga et le Malgache Richard Randriamandrato, Mahmoud Ali Youssouf obtenu 33 voix après sept tours, indique-t-on. Diplomate de carrière et âgé de 59 ans, Mahmoud Ali Youssouf était jusqu’ici le ministre des Affaires étrangères de son pays.

LE DJIBOUTIEN MAHMOUD ALI YOUSSEUF ÉLU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L’UA



ENVIRONNEMENT

REPORTAGE
A SALGUIR, L'ASSÈCHEMENT DES MARIGOTS PLOMBE
LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

■ Par Cheikh Gawane Diop

Salguir (Saint-Louis) – **Le village de Salguir, situé au nord-est de la commune de Gandon, dans la région de Saint-Louis, est confronté à l'assèchement progressif de ses trois marigots plombant les activités économiques comme l'agriculture et la pêche. Autrefois appelé Salguir Diagne, cette localité comprend principalement un écosystème de trois marigots, «Khant », «Ndjim » et «Ndiasséou », qui jouait un rôle vital pour l'équilibre écologique et économique local. Une fonction perdue au fil des années à cause de l'assèchement progressif des marigots accentué par le déficit pluviométrique lié au changement climatique.**



Situé à une vingtaine de kilomètres de la ville de Saint-Louis, Salguir subi les conséquences du changement climatique, qui ont entraîné, en plus du tarissement des marigots, une disparition de certaines espèces de la faune et de la flore de la zone. Une visite de terrain organisée par l'African journalists forum, une association regroupant des journalistes et chercheurs africains, a permis de constater de visu ces impacts.

« Le problème qu'on est en train de vivre ici, il faut le replacer dans le cadre du changement climatique global », a expliqué Boubou Aldiouma Sy, professeur de géographie, géomorphologie au laboratoire "Leïdi", dynamique des territoires et développement, du département de géographie de l'université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis.

«Le changement climatique global constaté à Salguir, n'est pas lié en réalité à la présence humaine mais à des saisons astronomiques naturelles, dont la saison sèche climatique que nous sommes en train de vivre actuellement », a-t-il précisé. Il a indiqué que cette saison sèche

remonte à 7 mille ans. » Et, c'est cette saison d'ailleurs qui est à l'origine de l'assèchement des cours d'eau du Sahara, qui était verdoyant au néolithique", a-t-il relevé. Le géographe a expliqué que le changement climatique global a pour effet de modifier les paramètres climatiques comme la température, l'ensoleillement, le vent, et la destruction des végétaux.

« Cette modification des paramètres climatiques renforce l'énergie éolienne et l'énergie hydrique et affecte aussi sensiblement les activités productives primaires de nos sociétés fondamentalement agraires », a dit le professeur. « Elle perturbe également le tréfonds socio-culturel, les activités économiques, et favorise les phénomènes migratoires », a-t-il encore relevé, indiquant qu'une localité comme Salguir, est confrontée aux effets de ce changement climatique global qui oblige les populations locales à développer des aptitudes locales pour survivre.

« Ici dans le cas du Sénégal, du Mali, de la Mauritanie et de la Guinée, la réaction d'adaptation des communautés face au déficit pluviométrique,

a été la mise en place de l'Organisation pour la mise en valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) pour développer la culture irriguée », a-t-il cité en exemple.

Selon lui, la mise en place de cette organisation est une réponse au déficit pluviométrique qui s'est installé depuis les années 70. «La réponse des communautés face ce phénomène naturel, était donc, la construction des barrages à Manantali au Mali et à Diama, près de Saint-Louis ». Il a expliqué qu'entre ces deux barrages, il y a un ensemble d'endiguement pour maîtriser l'écoulement du Fleuve Sénégal et mieux utiliser l'eau à des fins d'irrigation des périmètres agricoles villageois.

« De telles mesures, ont tendance à modifier sensiblement la circulation naturelle de l'eau dans le lit mineur et dans la vallée du fleuve », a-t-il souligné, ajoutant que cet endiguement à partir du barrage de Diama, permet également, d'empêcher la remontée de la salinité vers l'est.

Boubou Aldiouma Sy a expliqué par ailleurs que la fréquence du déficit pluviométrique,

de l'ensoleillement et du vent traduit une sécheresse prononcée, une dégradation très prononcée des végétaux et des phénomènes d'aspiration. » On parle, dans pareille situation de thermo capillarité », a-t-il déclaré.

Les activités productives primaires menacées

Concernant la terre, un support des activités productives primaires, il a indiqué qu'il est en passe de se dégrader à Salguir du fait de la modification des paramètres climatiques. "Le support (terre) des activités productives primaires (agriculture, élevage, pêche, commerce) est en train de se dégrader de façon sensible dans la zone de Salguir », a-t-il réitéré, appelant à mieux comprendre ces phénomènes à l'origine de la thermo capillarité et du changement climatique global.

« Il faut comprendre la façon dont le changement climatique se manifeste sur les végétaux, sur l'eau, sur l'agriculture, sur l'élevage, sur les hommes et surtout sur les sols pour atténuer les impacts », a-t-il recommandé.

Cependant, a-t-il ajouté, une fois que tout cela est compris, il faudra mettre en place des dispositifs pour minimiser ou bien freiner ces phénomènes naturels dans le but d'arriver à des exploitations plus durables.

Le journaliste René Massiga Diouf, président de l'association African journalists forum, a expliqué que cette visite de terrain vise à sensibiliser les journalistes, alerter l'opinion et les autorités sur les effets du changement climatique à Salguir.

Il a précisé que cette visite des membres de l'association African journalists forum s'inscrit dans la continuité des activités entamées depuis quelques mois dans plusieurs localités pour sensibiliser les autorités sur les effets des

changements climatiques. « Dans le cadre de ces activités, on était dernièrement, à Pilote Bar, Tassinère et Doun Baba Dièye et Keur Bernard, des localités situées dans la zone côtière de Saint-Louis », a-t-il rappelé.

« Aujourd'hui, encore on essaie de montrer une autre facette des manifestations du changement climatique à Salguir », a-t-il ajouté, soulignant que ce village stratégique jouait par le passé un rôle important, dans la production de produits agricoles et le débarquement de ressources halieutiques. « C'est une zone qui approvisionnait pratiquement toutes les villes environnantes en produits agricoles, en poissons et dérivés », a-t-il relevé, expliquant que cette visite de terrain vise à montrer « la place et l'importance de Salguir » dans les activités productrices mais aussi à documenter les effets locaux du changement climatique.

« C'est pour cela, pour être au complet, dans le cadre du travail que nous faisons depuis quelques années, il était de notre devoir de venir ici pour montrer aussi, les effets du changement climatique, une réalité qui doit être prise en compte par les autorités », a souligné M. Diouf, par ailleurs journaliste à la RTS, la télévision publique.

L'assèchement des trois marigots plombe les activités économiques

Il a relevé qu'aujourd'hui à Salguir, plusieurs activités économiques comme la pêche et l'agriculture sont au ralenti à cause de l'assèchement des trois marigots de la zone. « Ces points d'eau, a-t-il rappelé, permettaient aux populations de pratiquer la pêche, en plus de pratiquer le maraîchage dans les zones environnantes ».

« Aujourd'hui, le changement climatique a un impact considérable sur pratiquement tous

ces écosystèmes. Donc, si on n'alerte pas, si on ne met pas l'accent là où il se doit, peut-être que d'ici quelques années, on va assister à des conséquences néfastes dans cette zone mais aussi pour le Sénégal de manière générale, a-t-il prévenu.

Outre la dégradation des terres agricoles, l'assèchement des trois marigots, les écosystèmes humides de Salguir sont confrontés à la prolifération du typha, une plante aquatique envahissante. Dame Diagne, membre actif de l'association inter villageoise (AIV), n'y va pas par quatre chemins pour exprimer son désespoir. "Nous rencontrons beaucoup de difficultés avec la prolifération du typha. Cette plante envahissante cause des difficultés au développement des activités productrices des populations villageoises », a-t-il déploré.

« A l'époque, la pêche, le maraîchage étaient rentables dans le village. Mais aujourd'hui, presque tous les jeunes ont migré vers la ville de Saint-Louis faute d'activités génératrices de revenus. Ce phénomène d'exode rural est dû aux effets désastreux du changement climatique sur les activités productrices », a-t-il expliqué.

M. Diagne plaide en outre pour l'accès du village à l'électricité. « C'est un village traditionnel fondé depuis 1932 par nos grands-pères », a-t-il renseigné, appelant également à désenclaver leur localité à travers la construction d'une route.

Créée en 2012, African journalists forum se veut une plateforme d'échanges et d'actions au service des médias et des populations africaines. Cette association ambitionne de faire connaître les problèmes de développement auxquels le continent se trouve confronté en mettant à la disposition des populations, les outils nécessaires à leur résolution. ■



ENVIRONNEMENT

MATAM

DES FRESQUES MURALES ET DES BANCS ÉCOLOGIQUES POUR SENSIBILISER SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

■ Par Amadou Thiam

Matam – **Global Platform, une Organisation non gouvernementale qui s'active en faveur de l'environnement veut sensibiliser sur tout ce qui est changement et justice climatique, à travers des fresques murales et des bancs écologiques dans les écoles.**



« Nous voulons sensibiliser sur tout ce qui est changement et justice climatique dans les écoles. Au sein de Global Platform, on a parfois de petits budgets pour pouvoir faire des projets comme ici, à Matam, dans le cadre de la deuxième phase », a soutenu Fatoumata Binetou Touré, artiste artistique de Global Platform Sénégal.

Elle intervenait, vendredi lors d'une visite effectuée dans les écoles primaires de Nawel, Gourel Serigne et Soubalo, trois établissements scolaires qui ont bénéficié de ce projet consistant à réaliser des fresques murales et des bancs écologiques.

C'est aussi, selon elle, une manière de sensibiliser sur les déchets plastiques qui sont utilisés dans la construction des bancs écologiques. « Le procédé de construction consiste à ramasser des déchets qu'on utilise et des pneus recyclés pour faire les bancs. Les fresques murales viennent s'ajouter à la sensibilisation. Elles parlent de l'environnement, mais aussi de la protection des filles », a-t-elle soutenu.

Elle souligne que ces bancs et les fresques murales ont été réalisés en partenariat avec Activista, une structure composée de jeunes activistes en faveur de l'environnement. En plus des trois établisse-

ments scolaires de la commune de Matam, huit autres écoles de la région ont bénéficié de ce projet, dont Oourossogui et Agnam.

Pour Aboubackry Mbodj, directeur de l'école Gourel Serigne, les bancs ont permis aux élèves de disposer de plus d'espaces où ils peuvent passer toute la récréation. « Ils protègent aussi les enfants des accidents. On en a eu des cas par le passé avant que les bancs ne soient construits. Et ils étaient liés au fait que les enfants sortaient en courant de l'espace scolaire pendant la pause », s'est réjoui l'enseignant. ■



CULTURE

■ Par Oumar Gaye

Richard-Toll – **Le secrétaire d'Etat à la Culture, aux Industries créatives et au Patrimoine historique, Bakary Sarr, a annoncé vendredi la mise en place d'actions concrètes pour réhabiliter et valoriser la "Folie du Baron Roger". Ce château construit à Richard-Toll (nord) par Jean-François Roger, ancien gouverneur du Sénégal (1822-1827) se trouve dans un état de délabrement avancé.**

"Nous avons constaté que le site est dans un état de délabrement avancé. Nous allons voir, à travers des actions concrètes comment trouver des moyens pour réhabiliter et valoriser le site pour qu'il puisse servir la communauté et les historiens", a-t-il dit au cours d'une visite sur les lieux. Des agents de la Direction du Patrimoine de Saint-Louis et le préfet du département de Dagana, Ibrahima Ismaïla Ndiaye ont pris part à la visite.

Tout cela, souligne-t-il, nécessite un travail qui va concerner plusieurs ministères afin de voir "comment prendre des mesures idoines pour sauver ce site historique et culturel", niché au cœur d'une zone riche en histoire et de connaissance. "Il faudra aussi, au niveau local, dans le cadre d'une politique de territorialisation de la culture faire en sorte que les élus puissent participer à sa valorisation. Les municipalités pourront trouver des moyens pour sauvegarder ce site", a-t-il plaidé.

Pour Bakary Sarr, la réhabilitation du site pourra contribuer à la création d'emplois chez les jeunes et les femmes avec la relance des activités touristiques. Elle apportera aussi un surplus dans l'économie rurale qui sera très bénéfique pour la commune de Richard-Toll et le départe-

RICHARD-TOLL : BAKARY SARR ANNONCE DES "ACTIONS CONCRÈTES" POUR LA RÉHABILITATION DE "LA FOLIE DU BARON ROGER"



tement de Dagana, a-t-il fait valoir. Ce vestige colonial a été construit il y a plus de 200 ans par l'ancien gouverneur du Sénégal (1822-1827), dans cette commune du département de Dagana, située à 100 km de Saint-Louis, l'ancienne capitale de la colonie du Sénégal et de l'Afrique occidentale française (AOF). La "Folie du Baron Roger" est un édifice logé entre les quartiers de Gaya et Richard-Toll Escale, au milieu d'une petite forêt nichée

à moins de cent mètres de la route nationale numéro 2. Pour les visiteurs de Dagana, l'ancien palais se trouve juste avant le pont menant à la ville sucrière. Pour ceux arrivant de Saint-Louis, il est visible aux abords de la rivière du Taouey. L'ancien château a été construit à l'aide de bois et de pierres anciennes qu'on retrouve encore dans ses alentours. ■

A SAINT-LOUIS, IL SOULIGNE L'IMPORTANCE DE GARDER L'HARMONIE ARCHITECTURALE DE L'ÎLE

■ Par Cheikh Gawane Diop

Saint-Louis – **Le secrétaire d'Etat à la Culture, aux Industries créatives et au Patrimoine historique, Bakary Sarr, a souligné, jeudi, l'importance de garder l'harmonie architecturale de l'île de Saint-Louis, classée patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2000.**

"Nous avons visité certains espaces de la ville, des bâtiments, des monuments. Il y a donc un ensemble d'aspects qu'il faudra prendre en compte pour que l'île de Saint-Louis puisse garder à la fois son harmonie architecturale", a-t-il lancé en marge d'une visite des sites et monuments historiques de l'île de Saint-Louis, notamment, la Place Baya Ndar [ex place Faidherbe].

Il a aussi souligné la nécessité "de prendre des décisions, faire des recommandations sur comment faire en sorte que nous puissions sauvegarder Saint-Louis du point de vue environnemental, culturel et touristique, mais faire en sorte également que les populations puissent bénéficier des retombées de ces avantages de Saint-Louis".

Cette visite qu'il effectue à Saint-Louis pour le département ministériel de la Jeunesse, des Sports et de la Culture est en droite ligne avec les instructions du chef de l'Etat. « Monsieur le président de la République a justement donné les instructions pour descendre sur le terrain et faire l'état des lieux des îles comme Gorée, Carabane, Saint-Louis et d'autres espaces du patrimoine afin d'évaluer ce qu'il y a lieu de faire pour sauvegarder le



patrimoine (...)", a-t-il notamment fait savoir. Raison de ce déplacement afin de discuter également avec les acteurs, les populations, mais également avec les experts qui ont travaillé pendant longtemps pour à la fois donner de la matière pour prendre des décisions. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi des directives de monsieur le pré-

sident de la République, lors du Conseil des ministres du 20 novembre 2024, signale un document parcouru par l'APS. Le secrétaire d'Etat à la Culture s'était rendu sur l'île de Gorée le 17 janvier dernier dans le cadre de cette politique de réhabilitation et de promotion du patrimoine historique du chef de l'Etat. ■

HOMMAGE

■ Par Hawa Bousso

Dakar – Le directeur général de la Maison de la presse Babacar-Touré a honoré, samedi, lors d'une cérémonie, dix figures emblématiques du journalisme au Sénégal, en donnant leurs noms aux paliers et à l'auditorium de cet immeuble de huit étages. « En attribuant aux paliers de notre immeuble les noms de figures emblématiques des médias, nous honorons celles et ceux qui ont marqué l'histoire de cette noble profession », a déclaré Sambou Biagui, entouré de plusieurs personnalités du secteur de la presse.



MAISON DE LA PRESSE : DES PALIERS BAPTISÉS DE NOMS DE FIGURES EMBLÉMATIQUES DES MÉDIAS



Le rez-de-chaussée de la Maison de la presse porte désormais le nom d'Eugénie Rokhaya Aw, aujourd'hui disparue, première femme directrice du Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI, l'école de journalisme de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Les premier et deuxième étages sont respectivement dénommés Kader Diop, ancien chef du bureau de l'Agence France Presse et ancien président du Cred devenu Cored, et Marguerite Thiam, une ancienne de la RTS. Le nom de Sidy Lamine Niassé, un des pères fondateurs de la presse privée au Sénégal, est immortalisé au troisième étage au moment où une plaque portant l'effigie de Sokhna Dieng Mbacké, première femme à présenter le journal télévisé et première directrice de la télévision nationale.

Celle de feu Abdourahmane Cissé Latgana, fondateur de "Lettre fermée", premier journal privé trône, ancien de l'APS, ancien correspondant de plusieurs journaux étrangers en Afrique de l'Ouest, dont le New York Times, ancien directeur de l'information sous le ministère de Djibo Kâ, trône au quatrième palier.

Le défunt cadreur à la RTS Amadou Gaston Faye et feu Alioune Fall sont respectivement les parrains du cinquième et sixième étage. Le

septième palier porte le nom d'Abdourahmane Cissé, premier secrétaire général du SYNPICS, tandis que l'auditorium, où s'est déroulée la cérémonie, est baptisé du nom d'Alpha Sall. Le dernier et huitième étage, qui offre une belle vue sur Dakar et sa corniche ouest, est désormais dénommé Diatou Cissé.

Par leur engagement, leur courage et leur passion, a souligné Sambou Biagui, "ces hommes et ces femmes ont contribué à forger l'identité et la crédibilité de ce métier [le journalisme], tout en servant la société avec rigueur et dévouement".

"En gravant leurs noms dans les murs de la Maison de la presse Babacar-Touré, nous ne nous contentons pas de leur rendre hommage. Nous transmettons également un message fort aux générations actuelles et futures de techniciens de l'information et de la communication", a-t-il ajouté.

"Chaque palier que nous franchissons, chaque étage que nous empruntons, est un pas de plus vers l'excellence, la vérité et la liberté de la presse", a encore dit Sambou Biagui lors de la cérémonie, Diatou Cissé s'est fortement réjouie de l'hommage qui leur a été rendu, elle et les neuf autres doyennes et doyens de la presse sénégalaise, dont certains ne sont plus

de ce monde. L'ancienne secrétaire générale du SYNPICS a ainsi rendu hommage aux parrains disparus, particulièrement au regretté Alpha Sall, qui a également dirigé le syndicat des médias sénégalais. "Tous ces parrains, aujourd'hui disparus, sont d'éminents professionnels de la communication. Parmi eux, je voudrai distinguer feu Alpha Sall qui est réellement le père de la Maison de la Presse, parce qu'il était le principal porteur de ce projet", a-t-elle témoigné.

Le représentant du ministre de la Communication, des Télécommunications et du Numérique, Amadou Kanouté, a magnifié cette initiative du directeur général de la Maison de la presse, avant de plaider pour sa pérennisation. "Les journalistes ne courent pas derrière les honneurs, mais c'est bien quand même de voir ce qu'il faudrait faire pour encourager ces personnes qui se donnent jour et nuit pour informer, orienter, alerter et veiller à la bonne marche de la société", a-t-il lancé.

Les familles des parrains, des personnalités des médias dont le directeur général du quotidien Le Soleil, Lamine Niang, le directeur de la télévision à la RTS, Pape Mady Diop, ont pris part à la cérémonie d'hommage. ■